



M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862



M. THOMAS THIBAUT
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Nous bénéficions
de votre confiance
depuis le 01/07/1981

VOTRE POINT D'ACCUEIL

18 RUE LOTI ANGLE AV CLEMENCEAU
34500 BEZIERS

VOS CONTACTS

Internet

macif.fr ou application mobile

Téléphone

09 69 39 49 49 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi 8h-20h
Le samedi 9h-17h

Courrier

MACIF
Service Client Contrat
CS 50000
79079 Niort Cedex 9

- si vous êtes sourd ou malentendant :
macif.fr rubrique Contact
Sourdligne par webcam ou tchat



- si vous êtes malvoyant :
obtenez les documents adaptés
HandiCapZéro
au 0800 39 39 51
Service et appel gratuits



Cher sociétaire,

Vous êtes aujourd'hui plus de 5 millions à nous faire confiance et nous vous en remercions.

Depuis plus de 60 ans, la Macif poursuit sa mission de vous accompagner au quotidien pour protéger ce qui est essentiel pour vous : votre santé, vos proches, vos biens, votre argent.

En tant qu'assureur mutualiste, la Macif propose des contrats utiles, adaptés à chaque situation de vie et aux tarifs les plus justes, renforce l'accessibilité de vos conseillers, facilite vos démarches à distance, vous aide à anticiper et réduire les risques humains, matériels, financiers...

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif vous donne le pouvoir : participez aux décisions de la mutuelle d'assurance en élisant vos représentants, proposez vos idées pour améliorer les offres et services par l'intermédiaire de vos délégués, bénéficiez gratuitement d'ateliers de prévention près de chez vous.

En vous proposant des solutions accessibles, utiles, en phase avec les évolutions des modes de vie, la Macif s'engage pour une société citoyenne : à la fois plus juste, plus durable et au profit de chacun.

Veillez agréer, cher sociétaire, nos salutations.

Pascal Michard
Président

Jean-Philippe Dogneton
Directeur général

Simplifiez vos démarches avec macif.fr et l'application Macif

- Choisissez un avis d'échéance électronique : en quelques clics depuis votre Espace Assurance sur macif.fr ou l'application mobile, et bénéficiez de 5 années d'archivage
- Payez en ligne vos cotisations d'assurance Auto, Moto, Habitation et Prévoyance
- Consultez vos contrats, téléchargez vos attestations
- Déclarez vos sinistres Auto et Habitation
- Géolocalisez le garage agréé le plus proche.



AVIS D'ÉCHÉANCE 2020

M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862

Vos contrats

Vos contrats en date du 24/01/2020

Les modifications de vos contrats ou les nouvelles souscriptions réalisées après cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance.

Le cas échéant, vous recevrez par voie électronique ou postale, les conditions particulières et la nouvelle cotisation à régler prenant en compte ces changements.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales et particulières de chacun de vos contrats pour connaître en détail le contenu de vos garanties.

Si vous relevez une inexactitude dans votre situation, merci de nous contacter.

Vous avez des questions ? Rendez-vous sur macif.fr rubrique « une question ».



VOTRE DEUX ROUES

Piaggio Mp3 n° DQ-200-SL

Le conducteur principal est M. Thibault Thomas
Formule **Protectrice** (incluant l'assistance)
Vous bénéficiez d'un **bonus de 50%**
Vous bénéficiez de la **réduction spéciale** bon conducteur Macif

Vous avez choisi la garantie optionnelle suivante :

🛞 **Assistance panne 0 km**

Pour information, la cotisation de référence est de 571,32 € (art. 2 de l'annexe à l'art. A121-1 du Code des assurances)

Cotisation TTC 342,73 €
Dont taxes 65,26 €
Dont catastrophes naturelles 1,94 €
Franchises 350 € sauf Bris de glace 0 €



VOS BIENS IMMOBILIERS

Maison ou appartement loué : 29 RUE DE LA CURE D AIR (91) ORSAY

Vous bénéficiez d'une garantie sur le contenu à hauteur de 37893 €
La valeur de l'indice au 1er janvier 2020 est de 994,20

Cotisation TTC 232,08 €
Dont taxes 32,48 €
Dont catastrophes naturelles 22,25 €
Franchise 124 €

Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY

La valeur de l'indice au 1er janvier 2020 est de 994,20

Cotisation TTC 206,78 €
Dont taxes 29,53 €
Dont catastrophes naturelles 18,87 €
Franchise 124 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

Option 9 - Etendue

Vous bénéficiez des garanties suivantes :

🛡️ **Une protection pour toute la famille** en cas d'invalidité ou de décès suite à un accident domestique, au volant de votre véhicule ou dans le cadre de vos loisirs

🛡️ **Une assistance** aux personnes, lors de vos déplacements en France ou à l'étranger

🛡️ **Une assistance** à domicile en cas d'accident

La valeur de l'unité de compte au 1er janvier 2020 est de 358 €

Cotisation TTC 120,02 €
Dont taxes 9,91 €

AVIS D'ÉCHÉANCE 2020

Assurances
Banque
Santé
Essentiel pour moi



M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862

Votre synthèse

Synthèse de vos contrats à la date du 24 janvier 2020

Cotisations annuelles TTC



VOTRE DEUX ROUES

Piaggio Mp3 n° DQ-200-SL

342,73 €



VOS BIENS IMMOBILIERS

Maison ou appartement loué : 29 RUE DE LA CURE D AIR (91) ORSAY

232,08 €

Bâtiment inoccupé : 119 RUE DE GENERAL DE SEGUR (77) THOMERY

206,78 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident (Régime Prévoyance Familiale Accident)

120,02 €

Contribution solidarité victimes terrorisme infractions

11,80 €

Frais d'échéance

8,72 €

Total des cotisations pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021

922,13 €

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 Rue de Pied de Fond 79000 Niort. Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement pour le compte exclusif de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)

3 / 4

Si vous avez modifié vos contrats depuis le 24/01/2020, reportez-vous à votre nouvelle situation comptable.

IBAN : FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
ICS : FR66ZZZ110663
RUM : TIP1010420200000214786220

Joindre un RIB si IBAN non renseigné ou différent.

M. THOMAS THIBAUT
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

MACIF : 08 0002000002

TIPSEPA

Montant : 922,13 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Macif à envoyer ses instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Macif. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Date et Lieu

Signature

MACIF
Centre de traitement TIPSEPA
TSA 77706
92894 NANTERRE CEDEX 9

180021478625 THOMAS THIBAUT 20041000010855425R02073

018008000013 860104201087000214786220920105 92213



M. Thomas Thibault
N° de sociétaire : 2147862

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'ECHEANCE ?

Qu'est-ce que la cotisation pour la « contribution solidarité victimes terrorisme infractions » ?

C'est une contribution obligatoire dont le montant est fixé chaque année par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Pourquoi une cotisation « catastrophes naturelles » et quelles franchises me seront appliquées ?

Cette garantie obligatoire a été instituée par la loi du 13/07/1982 pour couvrir les événements naturels d'ampleur exceptionnelle, reconnus par un arrêté interministériel.

Franchises légales minimales applicables aux biens non professionnels au 01/01/2020 (sous réserve d'arrêté modifiant les franchises légales et de l'existence d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles)	
Véhicule	Catastrophes naturelles : 380 €
Habitation	Catastrophes naturelles : 380 € - Sécheresse : 1520 €

Les frais d'échéance : à quoi ça sert ?

Ces frais sont destinés à couvrir des dépenses générées par l'appel de cotisation.

AUTRES INFORMATIONS

Reconduction et résiliation de votre (vos) contrat(s) souscrit(s) en dehors de toute activité professionnelle

Votre contrat est renouvelé chaque année automatiquement, par tacite reconduction. Il prévoit que vous pouvez le résilier jusqu'au dernier jour de février. Toutefois, si vous souhaitez ne pas le reconduire, vous disposez, quelles que soient les dispositions de votre contrat, d'un délai de vingt jours suivant l'envoi du présent avis d'échéance, le cachet de La Poste faisant foi. Votre demande doit nous être adressée par lettre recommandée.

Pour les contrats d'assurance de dommages incluant une garantie de responsabilité civile automobile ou de responsabilité civile du locataire, vous pouvez, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification par votre nouvel assureur.

Pour les autres contrats d'assurance de dommages : assurance multirisques habitation du propriétaire, du copropriétaire, assurance du propriétaire non occupant, du copropriétaire non occupant, vous pouvez également, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de votre première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification de votre part, par lettre ou tout autre support durable.

Libre choix du réparateur

En cas de dommage causé à un véhicule terrestre à moteur et garanti par votre contrat d'assurance, vous pouvez choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir (article L. 211-5-1 du Code des assurances).

Données personnelles

Macif, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès que vous pouvez exercer sur le site www.macif.fr depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à :

Macif Direction Générale - Protection des Données Personnelles, 2 et 4 rue de Pied de Fond 79 037 Niort Cedex 9.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles dans la rubrique données personnelles sur notre site : www.macif.fr